

# LABORATOIRE LSL INC.

## Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le présent document constitue le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de LABORATOIRE LSL INC. ("LSL" ou la "Société") pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021. Ce document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ("IFRS"). Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des montants relatifs aux actions et des montants par action. Ce document de discussion et d'analyse a été préparé par la direction à partir des informations disponibles au 1<sup>er</sup> mai 2023. De plus amples informations sont disponibles en ligne sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Mesures financières non conformes aux IFRS

Les mesures non conformes aux IFRS incluses dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS ; elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Lorsqu'elles sont utilisées, ces mesures sont définies de manière à permettre le rapprochement avec la mesure IFRS la plus appropriée. Ces mesures sont fournies à titre d'information supplémentaire pour compléter les mesures IFRS en permettant de mieux comprendre nos résultats d'exploitation de notre point de vue. En conséquence, elles ne doivent pas être considérées distinctement ni se substituer à l'analyse de nos informations financières présentées selon les normes IFRS. Malgré l'importance de ces mesures pour la direction dans la détermination des objectifs et l'évaluation des performances, nous soulignons qu'il s'agit de mesures non-IFRS dont l'utilité pour les investisseurs peut être limitée.

Nous utilisons des mesures non-IFRS, telles que la marge brute ajustée, le BAIIA et le BAIIA ajusté, afin de fournir aux investisseurs une mesure supplémentaire de notre performance opérationnelle et ainsi mettre en évidence les tendances de notre activité principale, qui pourraient ne pas être apparentes si l'on s'en tenait uniquement aux mesures financières IFRS. Nous pensons également que les analystes financiers, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non-IFRS pour évaluer les émetteurs. Nous utilisons également des mesures non-IFRS pour faciliter la comparaison des performances opérationnelles d'une période à l'autre, pour préparer les budgets d'exploitation annuels et pour évaluer notre capacité à répondre à nos besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement. La définition et le rapprochement de la marge brute ajustée, du BAIIA, de la perte du BAIIA et du BAIIA ajusté utilisés et présentés par la Société avec les mesures IFRS les plus directement comparables sont détaillés ci-dessous :

**La marge brute ajustée** est définie comme la marge brute provenant de la vente de produits moins les charges d'amortissement liées aux immobilisations incorporelles et corporelles et les coûts liés à l'arrêt de la production et à la modernisation des usines. La direction estime que la marge brute ajustée reflète mieux l'impact de la contribution aux bénéficiaires sur la trésorerie.

**Le BAIIA** est défini comme le bénéfice ou la perte nette ajustée des impôts sur le revenu, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, des intérêts sur les dettes à court et à long terme et d'autres coûts de financement tels que les gains ou pertes de change, les revenus d'intérêts et autres. La direction utilise le BAIIA pour évaluer la performance opérationnelle de la Société.

**Le BAIIA ajusté** est défini comme le BAIIA ajusté pour les dépenses de recherche et développement, les coûts de recrutement et les indemnités de départ des employés, ainsi que les honoraires professionnels spéciaux et autres dépenses liées à l'inscription de la Société à la Bourse TSX. Nous utilisons le BAIIA ajusté comme un indicateur clé pour évaluer la performance de notre entreprise lorsque nous comparons les résultats aux budgets, aux prévisions et aux années précédentes. La direction estime que le BAIIA ajusté est une mesure plus précise de la génération de flux de trésorerie que, par exemple, les flux de trésorerie provenant des opérations, car il élimine les fluctuations des flux de trésorerie causées par des changements inhabituels dans le fonds de roulement.

Un rapprochement entre la marge brute et la marge brute ajustée, ainsi qu'entre la perte nette et le BAIIA et le BAIIA ajusté, est décrit dans les tableaux suivants.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de LSL le 1<sup>er</sup> mai 2023.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

### Information financière sélectionnée

Exercice terminé le	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
<b>Informations dérivées ou calculées à partir des états financiers consolidés de la perte nette et de la perte globale</b>		
Revenus	8 214	8 771
BAIIA (perte)	(6 135)	909
BAIIA ajusté	1 521	2 049
Perte avant impôts sur le revenu	(8 062)	(1 629)
Perte nette	(8 062)	(1 777)
<b>Informations tirées des états consolidés de la situation financière</b>		
Actif à court terme	4 394	6 476
Total de l'actif	27 312	29 030
Passif à court terme	11 367	7 255
Dettes à long terme à l'exclusion des dettes de location	7 742	7 977
Capitaux propres	5 641	11 113

## Réconciliation de la marge brute ajustée

Le tableau suivant présente la réconciliation de la marge brute et de la marge brute ajustée pour l'exercice clos en décembre 2022 par rapport à l'exercice clos en décembre 2021.

Exercice terminé le	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
<b>Revenus</b>	<b>8 214</b>	8 771
<b>Bénéfice brut (Perte)</b>	<b>(2 172)</b>	2 525
Marge brute % des revenus	<b>(26.4%)</b>	28.8%
<b>Ajustements</b>		
Amortissement	<b>1 047</b>	974
Coûts liés à l'arrêt de la production et à la modernisation des installations	<b>4 530</b>	-
<b>Bénéfice brut ajusté</b>	<b>3 405</b>	3 499
Bénéfice brut ajusté % des revenus	<b>41.5%</b>	39.9%

## Réconciliation du BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente une réconciliation de la perte nette avec le BAIIA (perte) et le BAIIA ajusté pour l'exercice clos en décembre 2022 par rapport à l'exercice clos en décembre 2021 :

Exercice terminé le	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
<b>Perte nette</b>	<b>(8 062)</b>	(1 777)
Impôts sur le revenu	-	148
Frais financiers nets	<b>880</b>	1 564
Amortissements	<b>1 047</b>	974
<b>BAIIA (perte)</b>	<b>(6 135)</b>	909
<i>% / Ventas</i>	<b>-74.7%</b>	10.4%
Honoraires professionnels et autres dépenses liées à l'inscription de la Société à la Bourse TSX	<b>2 161</b>	1 140
Coûts liés à l'arrêt de la production et à la modernisation de l'usine	<b>4 530</b>	-
Coûts de recrutement et indemnités de départ	<b>295</b>	-
Dépenses de recherche et développement	<b>670</b>	-
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>1 521</b>	2 049
<i>% / Ventas</i>	<b>18.5%</b>	23.4%

## Transactions avec les parties liées et les actionnaires

### (a) Transactions avec les parties liées :

Le personnel de gestion clé comprend le président, le directeur des finances, les vice-présidents et les administrateurs.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants, comptabilisée dans les états consolidés des résultats :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 décembre 2021
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	<b>1 065</b>	785

Les soldes et les transactions de la Société avec les parties liées sont les suivants :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 décembre 2021
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Avance à recevoir de Îledor incluse dans les comptes à recevoir en relation avec les dépenses payées par la Société pour le compte de Îledor	<b>192</b>	106
Montant à recevoir d'une compagnie gérée par un administrateur de la Société inclus dans les comptes à recevoir	<b>19</b>	–
Avances à recevoir de parties liées	–	255
<b>Passifs</b>		
Avances à payer aux principaux dirigeants incluses dans les avances aux actionnaires	<b>292</b>	–
Montants des débetures détenues par les principaux dirigeants de la Société et incluses dans la dette à long terme	<b>1 150</b>	1 150
<b>Revenus</b>		
Revenus provenant d'une compagnie gérée par un administrateur de la Société	<b>172</b>	–

## **Poursuite de l'activité**

Le présent rapport de gestion a été préparé sur la base de la continuité de l'exploitation, ce qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible.

La Société a subi des pertes nettes et des flux de trésorerie négatifs pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, et dispose d'un fonds de roulement négatif (passif à court terme supérieur à l'actif à court terme) et d'un déficit cumulé au 31 décembre 2022. En outre, la Société n'a pas respecté une clause financière de l'une de ses dettes au 31 décembre 2022.

Le plan d'affaires de la Société dépend de la génération de flux de trésorerie positifs, du soutien financier continu de ses actionnaires et de ses prêteurs et/ou de la levée de fonds supplémentaires pour financer les opérations au cours des 12 prochains mois et au-delà. Par le passé, la Société a eu recours à des financements externes pour financer ses activités, principalement par l'émission de dettes et d'actions, ainsi que par des aides gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement. Bien que la Société ait réussi à obtenir des financements dans le passé, la mobilisation de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs échappant au contrôle de la Société et, par conséquent, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative qui peut jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités, à réaliser ses actifs et à régler ses dettes et engagements dans le cours normal de ses activités.

Si la Société n'est pas en mesure de réaliser les revenus prévus et de générer des flux de trésorerie positifs à partir de ses opérations et/ou d'obtenir un financement supplémentaire suffisant, elle pourrait devoir réduire ses opérations et ses activités de développement, ce qui pourrait nuire à ses activités, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation (voir la note 23, "Événements postérieurs à la date de clôture", pour des informations relatives à la prise de contrôle inversée et à l'émission d'actions).

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation et n'incluent aucun ajustement des montants et des classifications des actifs et des passifs qui pourrait être nécessaire si la Société n'était pas en mesure de réaliser son plan et de poursuivre ses activités. Si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas appropriée pour ces états financiers consolidés, des ajustements seraient alors nécessaires à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses déclarées et à la classification des postes dans les classifications utilisées dans les états consolidés de la situation financière. Ces ajustements pourraient être significatifs.

## **Passifs**

**Exercice terminé le**

**31 décembre**

**31 décembre**

	2022	2021
	\$	\$
Encaisse	-	741
Comptes recevables	1 231	1 440
Inventaires	2 957	4 166
Dépenses prépayées et dépôts	226	149
Comptes à payer et frais courus	6 118	3 718
Financement à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	5 250	3 537
Fonds de roulement	<b>(6 973)</b>	(779)

La situation de la trésorerie au 31 décembre 2022 est négative par rapport à la situation de la trésorerie pour la même période en 2021, qui était de 741 \$. La perte nette pour 2022 est de 8 062 \$, combinée à des activités d'investissement pour les acquisitions et les dépôts sur les immobilisations corporelles pour 997 \$, ce qui a principalement causé cette réduction des liquidités. LSL a géré cette réduction des liquidités en émettant un nouveau capital actions pour 2 717 \$, en obtenant des avances des actionnaires pour 2 247 \$ et en émettant diverses dettes pour 1 363 \$.

En mars 2023, LSL a réalisé un RTO qui comprenait un placement privé de 8 361 \$. Une partie du placement privé a été utilisée pour restaurer les liquidités de LSL.

Au cours des prochains trimestres, LSL prévoit générer un BAIIA positif. Cela contribuera à améliorer les liquidités. La direction ne prévoit pas de dépenses importantes en immobilisations pour 2023, à moins qu'elles ne soient financées de façon adéquate pour préserver les liquidités.

Si le besoin s'en faisait sentir, la direction de LSL procéderait à une autre levée de fonds pour rétablir son niveau de liquidité.

### **Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

Le présent rapport de gestion peut contenir des informations prospectives telles que définies par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives peuvent généralement être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective telle que "peut", "anticiper", "s'attendre à", "avoir l'intention", "estimer", "continuer" ou une terminologie similaire. Les informations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes connus et inconnus, dont beaucoup échappent à la capacité de la Société de les contrôler ou de les prévoir, et qui peuvent faire en sorte que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats réels, et sont élaborées sur la base d'hypothèses concernant ces risques et d'autres facteurs exposés dans le présent document.

### **Recours à des jugements et estimations :**

La préparation des états financiers consolidés de la Société conformément aux normes IFRS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés des actifs, des passifs, des recettes et des dépenses, ainsi que les informations qui les accompagnent. L'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait aboutir à des résultats nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs ou des passifs

concernés au cours des périodes futures. Ces hypothèses et estimations sont régulièrement réévaluées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées et dans tous les exercices ultérieurs concernés. Des informations sur les jugements et estimations significatifs qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2022.

### **Événements subséquents**

#### *Prise de contrôle inversée et placement privé*

Le 22 décembre 2022, Laboratoire LSL inc. a conclu une entente avec Îledor, aux termes de laquelle Îledor a réalisé, avec prise d'effet le 22 février 2023, un changement d'entreprise sans lien de dépendance conformément aux politiques de la Bourse TSX au moyen d'une prise de contrôle inversée avec Laboratoire LSL inc. (la "prise de contrôle inversée"). Avant la réalisation de la prise de contrôle inversée, Îledor a consolidé ses actions ordinaires de classe A (les "actions ordinaires") à raison d'une (1) action ordinaire après consolidation pour chaque vingt-cinq (25) actions ordinaires en circulation avant consolidation (la "consolidation"), et Îledor a changé son nom pour devenir Groupe LSL Pharma inc. (l' "émetteur résultant").

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, les actions ordinaires de Groupe LSL Pharma inc. ont commencé à être transigées à la Bourse TSX ("TSXV") sous le symbole "LSL".

Dans le cadre du RTO, les transactions suivantes ont eu lieu :

- Acquisition par Îledor de la totalité des actions et des titres en circulation de Laboratoire LSL inc. pour une contrepartie totale de 47 662 \$ au moyen d'une prise de contrôle inversée dans le cadre de laquelle l'émetteur résultant a émis 68 089 000 actions ordinaires (après regroupement) au prix de 0,70 \$ l'action ordinaire, et 33 606 000 droits de souscription aux actionnaires de Laboratoire LSL inc. L'émetteur résultant a également émis 1 575 000 actions ordinaires (après le regroupement) au prix de 0,70 \$ l'action ordinaire à titre de commission dans le cadre du RTO ;
- L'émetteur résultant a réalisé, le 22 février 2023, un placement privé de première tranche de 11 736 566 unités au prix de 0,70 \$ l'unité (les "unités") pour un produit brut total de 8 216 \$ (le "placement privé de première tranche") et, le 13 mars 2023, une deuxième tranche de 207 143 unités pour un produit brut total de 145 \$ (le "placement privé de deuxième tranche" et, avec le placement privé de première tranche, le "placement privé"). Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire (après regroupement) et d'un demi (1/2) bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet au détenteur d'acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire (après regroupement) au prix de 1,00 \$ pour une période de 18 mois. Un total de 464 \$ en espèces et 662 818 bons de souscription de courtier ont été payés à titre de commissions pour la première tranche du placement privé et un total de 6 \$ en espèces et 8 000 bons de souscription de courtier ont été payés à titre de commissions pour la deuxième tranche du placement privé, où chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur d'acquérir une unité (aux mêmes conditions que les unités dans le placement privé) au prix de 0,70 \$ chacune pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture de l'appel public à l'épargne ;
- Un plan d'options sur actions a été mis en place par l'émetteur résultant ;

- À la suite de la prise de contrôle et du placement privé, il y avait 82 433 578 actions ordinaires émises et en circulation (après le regroupement) de Groupe LSL Pharma inc. dont les anciens actionnaires ordinaires de Laboratoire LSL inc. contrôlaient la majorité.

À des fins comptables, il a été déterminé que Îledor était l'entreprise acquise sur le plan comptable et que Laboratoire LSL inc. était l'acquéreur sur le plan comptable puisque les actionnaires de Laboratoire LSL inc. contrôlent maintenant Groupe LSL Pharma inc. en se fondant sur les directives de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, pour identifier l'acquéreur sur le plan comptable.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des dépenses de 425 \$ ont été engagées en lien avec le RTO à venir.

#### *Remboursement de la dette à long terme*

Suite à la réalisation du RTO, la Société a remboursé la première avance à payer à Finaccès Capital inc. pour un montant de 2 100 \$ ainsi qu'une partie de la troisième avance à payer à Finaccès Capital inc. pour un montant de 500 \$.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires qui intègrent l'impact net de la prise de contrôle inversée et du placement privé du 22 février 2023.

#### **Bilan proforma**

	<b>31 décembre 2022</b>
	<b>\$</b>
Encaisse	<b>4 681</b>
Autres actifs à court terme	<b>4 394</b>
Actifs à long terme	<b>22 918</b>
Passif à court terme	<b>10 764</b>
Dette à long terme	<b>7 704</b>
Fonds de roulement	<b>(1 689)</b>
Avoir des actionnaires (82 433 578 actions en circulation)	<b>13 525</b>

#### **Résultats d'exploitation**

Au 31 décembre 2022, les ventes s'élevaient à 8 214 \$ contre 8 771 \$ pour la même période en 2021, soit une baisse d'environ 6,5 %. Cette baisse est principalement due à des problèmes d'approvisionnement qui ont commencé en 2021 et se sont poursuivis pendant une grande partie de 2022. Ces problèmes d'approvisionnement ont contraint LSL à transférer certaines ventes de l'exercice 2022 à l'exercice 2023. LSL estime que plus de 1,4 M\$ des ventes de 2022 (bons de commande en main) ont dû être reportés à 2023 en raison du manque de disponibilité de certaines matières premières et de certains composants d'emballage. La perte nette après impôt s'est élevée à 8 062 \$, comparativement à une perte nette après impôt de 1 777 \$ en 2021.

La perte nette au 31 décembre 2022 était de 8 062 \$ après des honoraires professionnels spéciaux et d'autres dépenses liées à l'inscription de la Société à la Bourse TSX de 2 161 \$, des coûts de

4 530 \$ liés à l'arrêt de la production de la division Steri-Med et à la modernisation de l'usine en raison d'un problème d'approvisionnement et d'un amortissement de 1 047 \$, des coûts de 295 \$ liés au recrutement et aux indemnités de départ des employés et des coûts de 670 \$ liés aux dépenses de recherche et de développement. Le BAIIA ajusté au 31 décembre 2022 était de 1 521 \$, soit 19 % du chiffre d'affaires. À la même date en 2021, le BAIIA ajusté était de 2 049 \$ ou 23 % par rapport aux ventes.

La perte d'exploitation s'explique par trois éléments importants. Premièrement, les dépenses importantes causées par la transaction de prise de contrôle inversée (RTO) de LSL. Des dépenses de 2 161 \$ sont directement et indirectement liées à la prise de contrôle inversée avec Îledor et sont présentées dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu en tant que coûts de transaction liés à la prise de contrôle inversée et frais d'administration. Deuxièmement, tel qu'expliqué précédemment, les ventes ont été plus faibles qu'à l'habitude en raison du problème d'approvisionnement généralisé dans l'industrie pharmaceutique, combiné à un arrêt de production à la division Steri-Med.

La direction de LSL a profité de ce ralentissement de la production pour apporter certaines améliorations à ses équipements et à ses processus de production. Steri-Med a mis à niveau certains de ses équipements, dont le coût n'a pas été capitalisé car il ne répondait pas aux critères de capitalisation. La direction estime qu'environ 1 300 \$ ont été dépensés pour les locaux et divers équipements. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2022, Steri-Med a revu certains de ses processus et procédures de production. Cette révision a mené à la mise en place de nouveaux processus de fabrication avec l'aide de consultants externes spécialisés en production allégée. Cette autre dépense est évaluée par la direction à environ 800 \$. Par ailleurs, 670 \$ ont été dépensés pour le développement de produits qui ne répondent pas aux critères de capitalisation et qui ne commenceront à être vendus qu'en 2024. En conclusion, la direction est convaincue que les actions décrites ci-dessus, bien que coûteuses en 2022, produiront des avantages significatifs dans les mois et les années à venir. La direction estime que ces dépenses totales pour 2022 s'élèvent à plus de 7 656 \$. Ainsi, en retirant ces dépenses, la perte aurait été inférieure à 410 \$ avec un BAIIA ajusté positif de 1 521 \$ (voir le tableau du BAIIA ajusté).

La perte en 2022 s'explique également par la baisse des ventes liée à un problème d'approvisionnement. Ce problème d'approvisionnement a entraîné un arrêt quasi complet de la production de Steri-Med sur une période de près de 9 mois (mi-mars - fin novembre 2022). L'usine Steri-Med a été contrainte à un ralentissement important de sa production en raison d'une pénurie mondiale de "filtre de production stérile". Cet approvisionnement étant essentiel aux activités de Steri-Med, cela a entraîné une baisse de la production et une diminution des stocks. La baisse des ventes n'est pas due à une baisse de la demande mais à un ralentissement de la production en raison de ce problème d'approvisionnement au niveau mondial.

La marge brute de LSL est passée de 29 % ou 2 525 \$ au 31 décembre 2021 à une marge brute négative de 2 172 \$ ou -26 % en 2022. La dégradation de la marge brute a été causée par les éléments mentionnés ci-dessus.

En 2022, les frais de vente et d'administration sont passés à 3 915 \$, soit une augmentation de 47,8 % par rapport à l'année 2021 (2 591 \$). Cette augmentation des dépenses a été causée par l'ajout de ressources indispensables pour soutenir la forte croissance des ventes enregistrées et attendues par LSL et, plus important encore, la croissance future. LSL a déployé un plan agressif de croissance pour les années à venir qui doit être bien articulé autour d'une équipe de gestion

chevronnée. Quant aux frais financiers, ils ont diminué de plus de 44 %, passant de 1 564 \$ en 2021 à 880 \$ en 2022. Cette diminution est due au refinancement de la dette de LSL à des taux plus avantageux.

### **Situation financière - 31 décembre 2022**

Le fonds de roulement de LSL au 31 décembre 2022 est négatif à 6 973 \$ ou 0,39:1,00, ce qui est en baisse par rapport à 0,89:1,00 en 2021 ou 779 \$. Au 31 décembre 2022, les principaux actifs à court terme de LSL sont les comptes débiteurs, qui totalisent 1 231 \$, et les stocks, qui s'élèvent à 2 957 \$. Les créances de LSL sont toutes de bonne à très bonne qualité. Ils se composent de grands distributeurs pharmaceutiques, de grandes chaînes de pharmacies et de quelques distributeurs plus petits. Les stocks se composent principalement de matières premières et de produits d'emballage (47 %), de produits finis (43 %) et de travaux en cours (10 %). En raison de la nature des stocks, il y a peu ou pas d'obsolescence et peu de risques dans ce domaine. LSL maintient une provision pour obsolescence sur ses stocks totaux (90 \$ en 2022), principalement pour la dépréciation possible des matières premières et des produits d'emballage.

Les actifs non courants au 31 décembre 2022 s'élèvent à 22 918 \$. De ce montant, près de 13 916 \$ (12 886 \$ en 2021) comportent un terrain et un bâtiment (4 195 \$), divers équipements de fabrication (6 308 \$) et un actif en construction (1 769 \$). LSL possède également 8 981 \$ (9 393 \$ en 2021) d'actifs incorporels, qui représentent tout ce qui a trait aux formules de produits et aux relations avec les clients à la suite de l'acquisition de Steri-Med.

Au passif du bilan de LSL, le principal passif à court terme au 31 décembre 2022 est constitué de comptes fournisseurs totalisant 6 118 \$ (3 718 \$ en 2021). Les relations avec les principaux fournisseurs de LSL sont bonnes. Le crédit renouvelable à court terme (ligne de crédit en affacturage pour 1 042 \$ et financement des stocks pour 493 \$) fluctue bien. LSL négocie actuellement avec plusieurs banques à charte canadiennes pour une ligne de crédit traditionnelle. La partie à court terme de la dette à long terme et des passifs de location s'élève à 1 714 \$. Le passif à long terme de LSL s'élève à 10 303 \$ au 31 décembre 2022 (10 663 \$ en 2021) et représente la juste valeur estimative du capital de la dette à long terme. La dette à long terme a été utilisée principalement pour financer l'acquisition d'immobilisations par la Société et l'acquisition de Steri-Med le 31 juillet 2021.

### **Capitaux propres**

Les capitaux propres s'élevaient à 5 641 \$ au 31 décembre 2022 comparativement à 11 113 \$ en 2021. Cette diminution des capitaux propres de 5 472 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'explique par la perte subie en 2022.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 respectivement, le capital-actions et les bons de souscription se sont élevés à 15 402 \$ en 2022, contre 12 812 \$ en 2021. Le déficit s'est élevé à 9 762 \$ en 2022, contre 1 699 \$ en 2021.

### **Facteurs de risques**

Pour une analyse supplémentaire détaillée des facteurs de risque, veuillez vous référer à la dernière circulaire d'information de la Société sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Risques financiers

### (a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier entraîne une perte financière pour la Société en ne s'acquittant pas d'une obligation. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie, ainsi qu'à ses créances. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers. La direction estime que le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est limité étant donné que la Société traite avec de grandes institutions financières nord-américaines.

La Société fournit du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue en permanence des contrôles de solvabilité sur ses clients et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. La direction estime que le risque de crédit est limité pour ses créances car la Société traite avec de grands clients nord-américains qui sont bien connus sur le marché pharmaceutique. La Société continue à recouvrer toutes ses créances.

Le tableau suivant présente des informations sur l'exposition au risque de crédit et les pertes de crédit attendues liées aux créances commerciales :

Exercice terminé le	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
<b>Actuel</b>		
31-60 jours de retard	742	718
61-90 jours de retard	130	355
91-120 jours de retard	95	23
Plus de 120 jours de retard	62	150
	1 029	1, 46
<b>Déduction pour perte</b>	(40)	(40)
<b>Solde à la fin de la période</b>	989	1 206

Au 31 décembre 2022, 73 % (31 décembre 2021 - 5 %) des créances sont concentrées sur cinq clients (31 décembre 2021 - un client). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, cinq clients représentaient 76 % du total des revenus (quatre clients représentant 69 % des revenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2021). La Société n'exige pas de garantie.

### (b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité fait référence à la capacité de l'entreprise à honorer ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. La Société est exposée au risque de liquidité en ce qui concerne ses obligations contractuelles et ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidité en surveillant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels et en faisant correspondre les profils d'échéance des actifs et des passifs financiers. L'objectif de la Société est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité grâce aux facilités d'emprunt disponibles auprès de la banque de la Société et d'autres prêteurs. La politique de la

Société est de s'assurer qu'un financement adéquat est disponible à partir des opérations et d'autres sources selon les besoins. (Voir la note sur la continuité de l'exploitation).

Les échéances contractuelles des obligations financières, en vertu des accords de prêt, y compris les intérêts, sont les suivantes :

<b>Au 31 décembre 2022</b>					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Comptes payables et autres passifs	6 118	6 118	6 118	-	-
Autres passifs financiers	1 536	1 791	1 791	-	-
Dette à long terme incluant partie à court terme	9 320	10 691	1 895	8 796	-
Dettes de location, y compris la partie à court terme	2 697	3 673	264	1 373	2 036

<b>Au 31 décembre, 2021</b>					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Comptes payables et autres passifs	3 718	3 718	3 718	-	-
Autres passifs financiers	1 457	1 571	1 591	-	-
Dette à long terme incluant partie à court terme	9 870	10 913	2 052	8 861	-
Dettes de location, y compris la partie à court terme	2 873	3 985	305	1 052	2 629

### *Gestion du capital*

Le capital de la Société est composé de capitaux propres et de dettes à long terme. L'objectif de la Société dans la gestion de son capital est d'assurer une position de liquidité suffisante pour financer ses opérations, de maximiser la préservation du capital et de fournir des rendements compétitifs sur le capital investi. Pour financer ses activités, la Société a eu recours au financement par actions et à l'endettement à long terme. Voir la section sur la continuité de l'exploitation.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par un organisme de réglementation.

(c) Risque lié au taux d'intérêts :

Une partie de la dette à long terme de la Société et sa facilité de crédit renouvelable (voir note 12) portent intérêt à des taux variables. Par conséquent, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations du taux préférentiel bancaire.

(i) Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt :

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt aurait un impact défavorable de 31 \$ sur la perte nette consolidée de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – 18,9 \$).

(ii) Évaluation de la juste valeur :

La Société a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des comptes payables et des charges à payer, de la facilité de crédit renouvelable, des autres passifs financiers et des avances à payer aux actionnaires se rapproche de leur valeur comptable respective à la date du bilan consolidé, en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La Société a déterminé que la juste valeur de ses dettes à long terme est proche de leur valeur comptable car elles portent intérêt à des taux similaires à ceux du marché pour des instruments financiers présentant des conditions et des risques similaires, à l'exception des débiteures garanties dont la juste valeur est proche de 4 000 \$.

La juste valeur de la première avance à payer à Finaccès Capital Inc. a été déterminée à l'aide de données de niveau 3. La technique d'évaluation utilisée pour déterminer la juste valeur de la première avance à Finaccès Capital Inc. est la méthode du taux d'intérêt effectif en tenant compte des probabilités de survenance d'un événement de liquidité, dont les principales données comprennent le taux d'intérêt effectif et les probabilités de survenance d'un événement de liquidité.

**L'évolution de la première avance à payer à Finaccès Capital inc. est la suivante :**

	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	-
Mesure initiale	1 899
Variation de la juste valeur (note 15)	152
<b>Juste valeur au 31 décembre 2022</b>	<b>2 050</b>

**Arrangements hors bilan**

La Société n'a pas d'arrangements hors bilan.

**Dividendes**

Le conseil d'administration de LSL n'a pas adopté de politique en matière de dividendes. Il n'existe aucune restriction dans les statuts de LSL qui empêcherait LSL de verser des dividendes.

### **Utilisation de jugements et d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés audités de la Société conformément aux normes IFRS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés des actifs, des passifs, des recettes et des dépenses, ainsi que les informations qui les accompagnent. L'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait aboutir à des résultats nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés au cours des périodes futures. Ces hypothèses et estimations sont régulièrement révisées et sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées et dans tous les exercices ultérieurs concernés.

Les estimations et jugements critiques que la direction a faits dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qui ont un effet important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

(a) Dépréciation d'actifs non financiers :

À chaque date de clôture, s'il existe des indices de dépréciation pour les immobilisations corporelles (y compris les droits d'utilisation) et les immobilisations incorporelles, l'entreprise effectue un test de dépréciation pour déterminer si les valeurs comptables sont recouvrables. Le processus d'évaluation de la dépréciation est subjectif et nécessite des estimations importantes tout au long de l'analyse.

(b) Juste valeur utilisée pour l'évaluation des passifs financiers :

Certains passifs financiers nécessitent des estimations significatives afin de déterminer la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et de l'évaluation ultérieure. Lors de l'évaluation de la juste valeur, l'entreprise doit tenir compte des caractéristiques du passif si les acteurs du marché prennent en compte ces caractéristiques pour fixer le prix du passif à la date d'évaluation.

(c) Détermination de la durée de vie utile des actifs à long terme :

La direction estime la durée de vie utile prévue des actifs à long terme afin de calculer la dépréciation et l'amortissement des actifs à long terme. Les montants et le calendrier des dépenses enregistrées pour la dépréciation et l'amortissement des actifs à long terme sont influencés par ces durées de vie utiles estimées. Les estimations sont revues chaque année et mises à jour si les prévisions changent. Les changements de durée de vie utile peuvent entraîner des modifications significatives de la période estimée d'amortissement des actifs à long terme et des charges d'amortissement correspondantes à l'avenir.

(d) Impôts sur le revenu différés :

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables sur lesquels ces pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de beaucoup de discernement pour déterminer le montant

des actifs d'impôt différé qui peuvent être comptabilisés, en fonction du calendrier probable et du niveau des bénéficiaires imposables futurs, ainsi que des stratégies de planification fiscale futures. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a déterminé qu'il n'était pas probable que les actifs d'impôt différé soient réalisés dans un avenir prévisible.

### **Principales méthodes comptables**

Les principales méthodes comptables appliquées dans le présent rapport de gestion sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

### **Normes émises mais non encore en vigueur :**

Normes comptables et interprétations publiées mais non encore appliquées

#### *Classification des passifs comme court terme ou long terme ("Amendements à l'IAS 1")*

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 1, Présentation des états financiers, afin de clarifier la classification des passifs comme étant court terme ou long terme (les "amendements 2020"). Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié Passifs non courants assortis de clauses restrictives ("amendements à l'IAS 1") ("amendements 2022"), afin d'améliorer les informations fournies par les entreprises sur les dettes à long terme assorties de clauses restrictives. Les amendements 2020 et les amendements 2022 (collectivement, "les amendements") entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Aux fins de la classification des éléments non courants, les amendements ont supprimé l'exigence selon laquelle le droit de différer le règlement ou le renouvellement d'un passif d'au moins douze mois doit être inconditionnel. Au lieu de cela, un tel droit doit avoir une substance et exister à la fin de la période de reporting. Les amendements ont reconfirmé que seuls les engagements auxquels une entreprise doit se conformer au plus tard à la date de clôture affectent le classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant. Les engagements qu'une entreprise doit respecter après la date de reporting n'affectent pas la classification d'un passif à cette date. Cet amendement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

### **Divulgaration des données relatives aux actions en circulation**

La nouvelle Société cotée en bourse, Groupe LSL Pharma inc. (GLP), dispose d'un capital-actions autorisé composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 1<sup>er</sup> mai 2023, GLP avait 82 433 578 actions ordinaires en circulation, en outre :

- 40 584 503 actions ordinaires à émettre lors de l'exercice des bons de souscription,
- 6 450 000 actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice des options (dans l'hypothèse où elles sont pleinement acquises).